

# Le Petit Journal de Montbrison



## Au sommaire

CR du Conseil Municipal	Page 1 à 3
Infos mairie	Page 3
Paroisse	Page 3
Une bonne nouvelle	Page 4

Il n'y a pas eu de Petit Journal d'avril pour cause d'absence d'article.

## MÉMENTO

- **Mardi 8 mai :**  
Victoire de 1945 - Commémoration à 11H30
- **Jeudi 10 mai :**  
Ascension
- **Vendredi 11 mai :**  
Messe à 17H
- **Samedi 19 mai :**  
Commémoration à la stèle à 10H30
- **Dimanche 20 et lundi 21 :**  
Pentecôte
- **Dimanche 27 mai :**  
Fête des mères

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 26 mars 2018 à 19H

**Absent :** Mathieu BRUNEL

**Excusés :** Catherine DESCOUR, Séverine MAILLOT (2 pouvoirs remis)

**Secrétaire de séance :** Florence PERRET

#### **Ordre du jour :**

- Approbation des comptes administratifs et affectation des résultats 2017
- Vote des taux d'imposition
- Vote des budgets primitifs 2018
- CCEPPG : Ordures ménagères – DECI
- Service Eau – Demande subvention pose de compteurs de sectorisation
- Création d'un poste d'adjoint administratif
- Urbanisme
- SDED
- Questions diverses

#### **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATION DES RESULTATS 2017**

Mme le Maire présente au Conseil municipal les comptes administratifs 2017 pour le budget communal et le Service Eau.

##### 1/ Budget communal :

Il présente un résultat de fonctionnement cumulé positif de 18 243,08 € qui sera reporté au budget communal de la manière suivante :

- en section Investissement pour un montant de 16 520,46 €

- en section Fonctionnement pour un montant de 1 722.62 €

Le solde d'exécution d'investissement est négatif pour un montant de 6 935,46 €

##### 2/ Budget EAU :

Il présente un résultat d'exploitation cumulé positif de 6 986,12 € qui sera reporté en section Exploitation au budget primitif 2018.

Le solde d'exécution d'investissement est positif pour un montant de 59 513,59 €

Les comptes administratifs et affectations de résultats sont approuvés à l'unanimité.

Le report excédentaire 2017 de la section fonctionnement de la commune est cette année de 1722 €, bien plus faible que les années précédentes. Ceci rend difficile l'équilibre du budget et contraint à restreindre certains postes.

Quelle est la cause de cette diminution d'excédent ? La baisse des dotations.

Nous sommes passés de 50 268 € de dotation en 2012 à 21 500 € en 2017 soit 28 726 € en moins par an (perte cumulée sur 5 ans de 94 165 €).

Parallèlement, les dépenses engendrées par les transferts aux communes de nouvelles charges ou normes obligatoires pèsent encore sur le budget.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Il est proposé une augmentation d'1/4 de point pour la taxe d'habitation et pour la taxe foncière (bâti). Les taux suivants sont adoptés à l'unanimité :

Taxe d'habitation .....	7,64 %
Taxe foncière (bâti) .....	13,27 %
Taxe foncière (non bâti) inchangé .....	45,93 %

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Madame le Maire présente les projets de budgets primitifs 2018 pour le budget communal et le Service Eau.

#### 1/ Budget communal :

Les recettes et dépenses sont équilibrées à :

- Section Fonctionnement .....	220 003 €
- Section Investissement .....	217 279 €
soit un total de.....	437 327 €

Les principaux investissements prévus sont :

- Travaux de voirie .....	21 746 €
- Dénomination des voies et numérotation (reste à réaliser) .....	4 352 €
- Logement mairie – volets roulants .....	4 301 €
- Tables écolier et placard .....	500 €
- Horloge éclairage public .....	862 €
- Sono église .....	1 210 €
- Logement du stade et sanitaire .....	170 000 €

Le logement et les sanitaires du stade seront financés en partie par un emprunt dont les annuités seront couvertes par le loyer qui sera encaissé.

#### 2/ Budget du Service EAU :

Les recettes et dépenses sont équilibrées à :

- Section Exploitation .....	44 017 €
- Section Investissement .....	78 136 €
soit un total de .....	122 153 €

La pose de deux compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau est prévue pour un montant de 7 589 €.

Le Conseil municipal vote chacun des deux budgets présentés ci-dessus pour un montant total de 559 480 €.

### CCEPPG : Ordures ménagères – DECI

#### Ordures ménagères :

Afin d'harmoniser la collecte des ordures ménagères sur toutes les communes de l'intercommunalité, la CCEPPG nous a demandé notre choix entre 3 scénarii :

- Point d'apport volontaire unique
- Tout en porte à porte

- Mixte : point poubelle – point tri.

Le Conseil municipal envisage plutôt le scénario 1, le moins cher, pour une collecte en un point unique situé sur le parking de la salle des fêtes. La décision sera prise en Conseil communautaire.

#### DECI :

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) a pour objet l'identification, la création et la gestion des points d'eau utilisables par les services d'incendie et de secours pour la lutte contre l'incendie. Ce service géré avant par une police administrative générale doit l'être maintenant par une police administrative spéciale. Ce pouvoir pourrait être transféré à la Communauté de Communes.

Accord pour la création d'un service DECI.

### SERVICE EAU – Demande subvention pose compteurs de sectorisation

La pose de compteurs de sectorisation sur le réseau EAU décidée lors du précédent conseil s'élève à 5 160 € HT. Il est nécessaire d'ajouter à ce montant le montant des frais de terrassement qui s'élèvent à 1 164 € HT soit un montant total de 6 324 € HT pour lequel des subventions vont être demandées à l'Agence de l'Eau et au Département de La Drôme.

Accord du Conseil municipal.

### CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

L'agent en poste devant partir en retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2018, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif, le poste existant correspondant au grade d'adjoint administratif principal.

Accord du Conseil municipal.

### URBANISME

#### DP 26 192 18 N0001 – RAMBURE Denis –

Crochamp B 529

Installation photovoltaïque.

#### PC 26 192 17 N0002 Modif 1 – GUILLAUME Pauline et François – Beloure C 769 et 770

Modification de l'emplacement habitation et suppression de l'abri voitures.

Avis favorable du Conseil municipal pour ces deux projets.

#### SDED

Depuis plusieurs années le SDED, Territoire d'énergie Drôme, s'implique aux côtés des communes drômoises pour contribuer à la maîtrise de la dépense énergétique du patrimoine bâti public. Une aide financière peut être attribuée

pour de petits travaux d'économie d'énergie. Pour bénéficier de ce dispositif, la commune doit adhérer à raison de 0,20 € / hab pour une commune rurale, ce qui représente 60,60 € / an pour Montbrison. Cette adhésion nous permet de demander une aide pour la transformation du bâtiment du stade en logement.

Accord du Conseil municipal pour l'adhésion et la demande d'aide technique et financière.

#### QUESTIONS DIVERSES

Néant.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux. Le Maire.

## INFOS MAIRIE

### CEREMONIE DU 08 MAI

La cérémonie commémorative du 08 mai 1945 aura lieu au cimetière de Montbrison avec dépôt d'une gerbe le **mardi 08 mai 2018 à 11 h 30**. Elle sera suivie d'un vin d'honneur en mairie.

### MAILS SUSPECTS

Certaines personnes reçoivent depuis quelques jours des mails apparemment provenant de la Mairie de Montbrison. Il n'en est rien. Ne les ouvrez pas et détruisez tout mail vous paraissant suspect.

### CEREMONIE SOUVENIR DE L'AVIATEUR

En souvenir du Flight Officer Keith R. JENNINGS de l'USAAF qui, le 28 août 1944, touché par le feu anti-aérien ennemi, s'écrasait sur notre commune au cours d'une mission de reconnaissance armée lors de la libération de la France, une cérémonie est organisée avec l'A.N.A.C.R. le **samedi 19 mai 2018 à 10 h 30**. Le rassemblement a lieu devant la stèle, Chemin le Long du Lez. Les Montbrisonnais sont invités à y participer.

### TELEDECLARATION DES AIDES SURFACE 2018

La télédéclaration des aides surface 2018 prendra fin le **15 mai 2018** au soir.

La Préfecture communique que, pour les agriculteurs ne disposant pas d'ordinateur ou

d'accès à Internet haut débit, la DDT propose des sessions de télédéclarations gratuites pour les encadrer dans la télédéclaration de leur dossier PAC 2018 :

- à NYONS, à l'Unité Territoriale, prendre rendez-vous au 04 75 26 90 17.

*(Voir affiche plus complète en Mairie).*

### CARTE D'IDENTITE

Si vous avez besoin d'une carte d'identité pour vos vacances d'été, nous vous engageons à faire vos demandes dès maintenant auprès des mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes (pour les plus proches : Grignan, Nyons, Dieulefit, Valréas, uniquement sur rendez-vous), les délais étant malheureusement de plus en plus longs.

### OBJETS TROUVES

Un téléphone portable a été trouvé au stade. Vous pouvez le réclamer en Mairie.

### OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

La Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan recrute un agent de service pour l'Accueil de Loisirs « La Boîte à Malice » implanté dans les locaux scolaires de Montségur-sur-Lauzon pour l'été 2018.

L'intégralité de l'annonce est affichée sur la porte de la Mairie.

## PAROISSE

### Église Saint Blaise de Montbrison

Tous les vendredis, un temps de prière a lieu à 18 h à l'église de Montbrison.

**Le vendredi 11 mai, ce sera une messe, célébrée par Frère Roger, avec un petit changement d'horaire, soit, 17 h.**

## UNE BONNE NOUVELLE

Un article du Petit Journal de janvier 2016 portait sur l'évolution du climat mondial. Il rappelait ce qu'est une hypothèse. Il montrait que la politique visant la diminution de la production du gaz carbonique (ou dioxyde de carbone ou CO<sub>2</sub>) reposait sur trois étages d'hypothèses empilées.

Le premier est l'incontestable réchauffement, mais jusqu'à quand et jusqu'à quelle hauteur ?

Le second est la participation de l'activité humaine dans ce phénomène.

Le troisième est méconnu : Y a-t-il dans la nature des régulateurs ?

La conclusion de l'article d'il y a deux ans était : suivons sagement le mouvement de bonne volonté, mais suivons surtout les acquisitions scientifiques sur les régulateurs naturels. Car la nature est peut-être plus forte qu'on ne le croit.

Il y a du nouveau sur ce sujet – on n'en parle pas – parlons-en.

Jean Raspail m'avait prêté un livre de Claude Allègre, très critique sur les autorités scientifiques officielles. Lui est connu comme homme politique. Il est surtout un scientifique de la Terre. Le titre de son livre est : *Imposture climatique*.

Le principal intérêt de ce livre était de nous mettre en présence des réalités : ce qui est connu et l'imprévisible. Mais surtout d'indiquer les pistes à suivre concernant les régulateurs naturels (troisièmes hypothèses).

Nous ne le savions pas, mais ces pistes ont bel et bien été suivies. Le livre que j'ai passé à Jean est *Vive la Terre*. Il nous vient des Pays-Bas. L'auteur Peter WESTBROEK nous fait connaître *La physiologie d'une planète*. La nôtre. La nôtre est la seule connue dans l'univers exploré qui réunit les conditions de la Vie, et ceci pendant des millions d'années, pour ne pas dire milliards. Ce livre montre les savants qui approfondissent, certes, leur spécialité, mais surtout qui élargissent leurs connaissances en prenant de la hauteur – Audace ? – Non – Nécessité.

Ainsi, un géochimiste travaillait évidemment sur la terre, par exemple Robert GARRELS parvenait à une vision planétaire de son métier sur les terres émergées. Mais il découvre la nécessité de comprendre les océans et l'atmosphère. Que deviennent, en effet, les matières et les gaz sortis des volcans et des tremblements de terre ? Sur les continents, on le sait assez bien, mais dans l'eau et l'atmosphère ? Dick HOLLAND, autre géochimiste réputé, y travaille. Peter WESTBROEK laisse entendre que ni l'un ni l'autre n'a abordé le devenir des minéraux et des gaz sous l'effet de la Vie. La Vie depuis le microbe jusqu'au gros animal, dont l'homme.

Eh bien ces triples disciplines, terre, mer et air, sont complétées par James LOVELOK, un anglais. Son laboratoire situé en Cornouaille est libre. Surtout après un fâcheux accrochage avec la NASA. Il connaît les courants officiels. Cependant lui aussi prend de la hauteur. Il joint aux trois premières l'immense discipline de la Vie. Dans le domaine qui nous occupe, une synthèse géo et bio est en cours et prometteuse. LOVELOK est scientifiquement en train de concevoir la thèse des régulateurs naturels. La question par la troisième hypothèse reçoit des réponses.

Voilà la bonne nouvelle de la recherche scientifique. La chasse au CO<sub>2</sub> est peut-être utile. Avouez qu'elle fait petite figure.

Cependant, on peut penser qu'il en sortira une urgence : l'urgence de considérer sérieusement la qualité de l'air. Et la crasse qui domine les grandes villes... Comment vivre à Pékin, à Mexico, à Paris, et tant d'autres ? De quoi est faite cette crasse empoisonnée ? De sulfates (SO<sub>2</sub>), d'azote combiné (NO<sub>2</sub>), de méthane (NH<sub>4</sub>), le tout dans des poussières de tous les calibres. Comment faire le vent ?

A Montbrison-sur-Lez, l'air que nous respirons est un curieux mélange d'oxygène, d'azote, de méthane et d'une trace de CO<sub>2</sub>. C'est le bon.

M. Descour

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 6 juin 2018**

**Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 28 mai 2018 à 19h30**

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : [redaction@petit-journal-montbrison.com](mailto:redaction@petit-journal-montbrison.com)

et consulter le petit journal sur site Internet : [www.petit-journal-montbrison.com](http://www.petit-journal-montbrison.com)

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - [webmaster@petit-journal-montbrison.com](mailto:webmaster@petit-journal-montbrison.com) : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT